

HONORAIRES MAXIMUM DE L'AGENCE

VENTES HABITATION

de 200 000€ et plus	5% TTC
de 75 à 200 000€	10000€ TTC
de 50 à 74 000€	8000€ TTC
- de 50 000€	4000€ TTC

VENTES COMMERCES, BUREAUX, LOCAUX COMMERCIAUX...

300 000€ et plus	5% HT
de 160 à 299 000€	6% HT
de 125 à 159 000€	10 000€ HT
de 75 à 125 000€	8000€ HT
de 50 à 124 000€	5000€ HT
- de 50 000€	4000€ HT

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

10% HT de la période triennale
et 10% HT du fonds.

LOCATIONS COMMERCES, BUREAUX, LOCAUX COMMERCIAUX

10% HT de la période triennale

HONORAIRES DE LOCATION

Location Habitation Principale

Honoraires Locataires

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 12€TTC le m2
- Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ TTC le m2

Honoraires Bailleurs avec mandat de gestion:

- Entremise et négociation: 50€TTC
- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 12€ TTC le m2
- Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ TTC le m2
- Réalisation de l'état des lieux de sortie : 3€ TTC le m2

Honoraires Bailleurs sans mandat de gestion:

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux d'entrée: 1 mois de loyer charges comprises H. T. (T.V.A 20%).
- Etat des lieux de sortie: Forfait 100€TTC + 3€ TTC le m2 au-delà de 33m2.

Location Résidence Secondaire et/ou au profit d'une personne morale

- 1 mois de loyer charges comprises H. T. à la charge du locataire
- 1 mois de loyer charges comprises H. T. à la charge du bailleur

HONORAIRES DE GESTION

6% t.t.c (dont tva 20%) sur le quittancement

